internationale, la délégation de la Commission des communautés européennes, l'OIT, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation des pêches d'Atlantique nord-ouest (OPAN) et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

En 1984-1985, le Bureau du protocole a assuré la liaison avec toutes ces missions, leur prodiguant services et conseils conformément aux obligations du Canada aux termes des lois internationales et nationales. Le Bureau s'est occupé de l'accréditation des chefs de mission étrangers et canadiens, notamment de la présentation, au gouverneur général, des lettres de créance d'ambassadeurs et de hauts-commissaires étrangers. Il a contrôlé l'identification des diplomates, veillé à l'application des privilèges et immunités auxquels ceux-ci ont droit et assuré la liaison entre la GRC et les missions diplomatiques, pour ce qui est de la sécurité personnelle.

Le Bureau a planifié, coordonné et géré le soutien logistique qu'exigent les visites des chefs d'État, des chefs de gouvernement, des ministres des Affaires étrangères et d'autres visiteurs officiels au Canada. En 1984-1985, il y a eu la visite des présidents des États-Unis, du Mexique et du Portugal, des secrétaires généraux des Nations Unies et de l'OTAN, des premiers ministres de la France, de l'Australie et de la Thaïlande, du secrétaire d'État des États-Unis et du ministre des Affaires étrangères d'Israël. Le Bureau a également coordonné la préparation des visites du Premier ministre, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du ministre des Relations extérieures et du ministre du Commerce extérieur à l'étranger.

De plus, le Bureau du protocole a administré la Maison d'accueil du gouvernement à Ottawa ainsi que les locaux réservés aux réceptions officielles à l'Administration centrale. Pendant l'année, 11 643 invités officiels ont été reçus dans ces locaux.

Communications, informatique et bibliothèque

La Direction générale des communications et des services généraux a été chargée de l'ensemble des télécommunications et des systèmes de courrier diplomatique et de correspondance du ministère, de la gestion des dossiers, des services de bibliothèque et des services de traitement de textes, et de la fourniture de locaux et d'ameublement pour l'Administration centrale. Le réaménagement intérieur de l'édifice Lester B. Pearson à Ottawa et la réinstallation de tous les services ministériels ont été achevés en septembre 1984. Suite à l'accroissement considérable de la charge de travail entraîné par l'intégration de la composante des services commerciaux, des mesures ont été élaborées au cours de l'année afin de renforcer l'organisation, les politiques et les procédures relatives à la gestion des dossiers et du traitement de textes ainsi qu'à l'acquisition, au contrôle et à l'attribution des biens.

Les dispositifs de transmission transatlantique de la voix et des données ont été améliorés et des réseaux d'équipements de télétex ont été mis sur pied dans des missions consulaires aux États-Unis et en Allemagne de l'Ouest. On a terminé les plans d'installation, à l'Administration centrale, du service perfectionné de circonscriptions de l'ATG, qui doit être mis en œuvre par Bell Canada à la fin du printemps de 1985.

La bibliothèque a poursuivi ses plans d'automatisation de ses services, en élaborant et en mettant à l'essai des logiciels pour ses catalogues et en préparant du matériel et des indicatifs de classement de catalogues à intégrer à l'ordinateur.

Sécurité et renseignements

La Direction générale de l'analyse des renseignements et de la sécurité a continué de donner la priorité à la sécurité des ambassades du Canada et du personnel canadien à l'étranger. De concert avec la Direction générale du renseignement économique, elle a été chargée de recueillir, d'analyser et de diffuser un volume croissant de renseignements d'ordre politique et économique, qui lui parvenaient de diverses sources. Ces renseignements ont permis de mieux comprendre les événements internationaux et d'élaborer des politiques dans les domaines touchant les intérêts du Canada.

Personnel

La Direction du personnel a été chargée du recrutement, de l'affectation, de la rémunération et des conditions de travail des 4 192 employés canadiens du ministère, dont 2 830 font partie du service extérieur permutant et 1 362 du personnel non-permutant, c'est-à-dire affecté uniquement au Canada. Le ministère comptait en outre 3 691 employés engagés sur place dans les missions à l'étranger. En outre, la Direction a assuré des services à la Direction générale des passeports, qui avait 351 employés répartis dans la région de la capitale nationale et dans 16 bureaux régionaux au Canada.

La Direction s'est occupé du déménagement d'environ 900 employés du Service extérieur et de leurs familles, qui partaient pour l'étranger ou qui revenaient au Canada. Ces déménagements portaient entre autres sur 116 détachements auprès d'autres ministères et organismes du gouvernement et sur 238 détachements de fonctionnaires auprès du ministère.

Budget

Pour l'année financière 1984-1985, le budget du ministère s'est élevé à environ 872 millions de dollars. Il comprenait les dépenses d'exploitation et d'immobilisation, les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert liés au Programme des intérêts du Canada à l'étranger (y compris les opérations des passeports), le Programme des céréales et des graines oléagineuses et le Programme des expositions universelles.

Les dépenses d'exploitation et d'entretien d'environ 506 millions de dollars ont été engagées au titre de l'administration et de la coordination des opérations au Canada et à l'étranger, et notamment au titre des traitements, salaires et autres frais de personnel, des frais de location de propriétés à l'étranger, des déplacements et des communications, et de la conduite des opérations étrangères.

Les dépenses d'immobilisation d'environ 69 millions de dollars comprenaient 37 millions de dollars pour l'achat et le remplacement de véhicules, de meubles et d'équipements, et 32 millions de dollars au titre du Programme d'acquisition à long terme (PALT). Ce dernier programme a pour objet de stabiliser les frais de location, en accroissant la proportion des locaux et logements dont le gouvernement est propriétaire.

Les dépenses d'environ 150 millions de dollars au titre des subventions, des contributions et des paiements de transfert consistaient pour une bonne part en paiements incompressibles découlant de l'appartenance du Canada à des organisations internationales comme les Nations Unies, l'OTAN, l'OCDE et le Commonwealth.